

HIVER SAUVAGE MONTAGNE

EN PARTAGE

ET SURVIE DE LA FAUNE



photo : Sébastien De Daniell

isère
LE DÉPARTEMENT



Réseau des Espaces Naturels Sensibles

découvrir, aimer, protéger

HIVER SAUVAGE MONTAGNE EN PARTAGE

ET SURVIE DE LA FAUNE

Pour survivre à l'hiver, la Marmotte ou la Chauve-souris hibernent, d'autres migrent vers l'Afrique, comme l'Hirondelle. Ceux qui restent doivent affronter le froid, la neige et la nourriture rare.

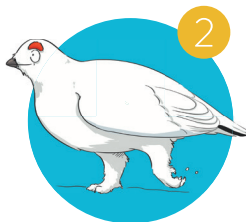


À CHACUN SON ÉTAGE



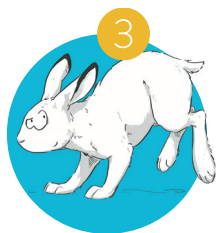
LE BOUQUETIN

du fait de son poids, se déplace avec difficulté dans la neige, reste donc sur les crêtes.



LE LAGOPÈDE ALPIN

Même lieu de vie que le Lièvre variable et s'habille aussi d'une livrée blanche en hiver.



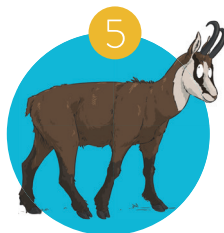
LE LIÈVRE VARIABLE

adapté pour se déplacer dans la neige, il vit non loin des rochers, des éboulis et moraines.



LE TÉTRAS-LYRE

s'installe en limite de forêt (zone de combat), face nord et combes froides et creuse son « igloo » dans la neige.



LE CHAMOIS

se déplaçant difficilement dans la neige, il se réfugie en forêt.



LE CHEVREUIL

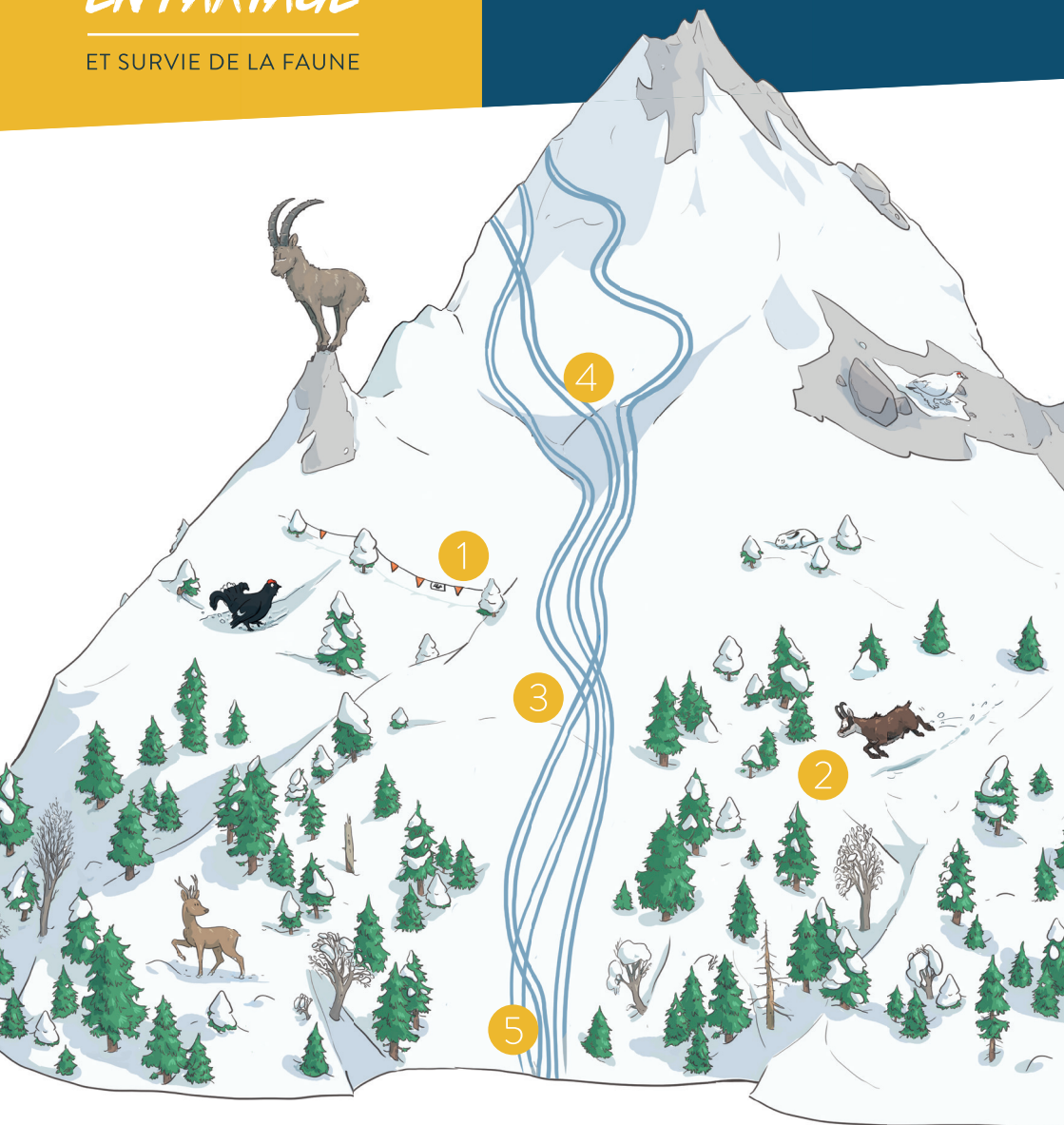
demeure dans les zones forestières de basse altitude et faible enneigement.



HIVER SAUVAGE MONTAGNE *EN PARTAGE*

ET SURVIE DE LA FAUNE

Affaiblis par des rudes conditions hivernales, les animaux sont menacés par les dérangements répétitifs, puisent dans leurs réserves et risquent de mourir de faim ou de maladie.



LES 5 RÈGLES D'OR

1

RESPECTONS LES ZONES D'HIVERNAGE DES ANIMAUX

en se renseignant sur les zones de quiétude (pour le tétras-lyre), les espaces naturels protégés (espaces naturels sensibles, réserves naturelles,...)

2

CHOISSISSONS NOTRE SORTIE

en évaluant la vulnérabilité des animaux selon leurs besoins (rut, mise bas, recherche de nourriture, zone de repos) et les conditions météorologiques (hauteur de neige, température) grâce à l'échelle de perturbation de la faune en hiver.

3

APPLIQUONS LA RÈGLE DE L'ENTONNOIR

En respectant l'espace que l'on peut emprunter sans gêne pour la faune : tout d'abord large, puis de plus en plus restreint au fur et à mesure que l'altitude diminue pour terminer en couloir.

4

UTILISONS LES ZONES DÉCOUVERTES

afin d'être vu de loin et d'éviter l'effet de surprise. Les combes nord, les crêtes déneigées et les lisières de forêt sont des zones de refuge pour la faune en hiver. Les animaux s'habituent à notre présence et nous permettent de les observer au loin grâce à nos jumelles.

5

PRIVILÉGIONS LES ITINÉRAIRES PARCOURUS EN FORÊT

Plus la zone est boisée, plus vous risquez d'effaroucher les animaux sauvages, qui vont prendre la fuite et s'épuiser dans la neige. Evitons de sortir avec un chien ou tenons-le en laisse. Sa seule présence (odeur) est une source de stress pour les animaux sauvages.

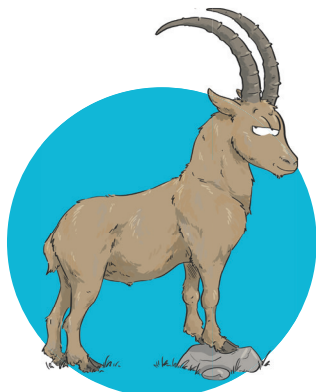


HIVER SAUVAGE MONTAGNE EN PARTAGE

ET SURVIE DE LA FAUNE

A chaque animal sa stratégie de défense : la fuite pour le chevreuil, le mimétisme pour le lièvre, la confiance pour le bouquetin. Nous vous indiquons la distance de fuite pour chacun.

BOUQUETIN DES ALPES



L'ACROBATE



POIDS

50 kg (femelles)
et 80 à 120 kg (mâles)



ALIMENTATION

lichens, touffes d'herbes
et autres végétaux



PERIODE DE RUT

du 15 décembre
au 15 janvier



DISTANCE DE FUITE

quelques mètres



TAILLE

70 à 90 cm au garrot, 100
à 130 cm de longueur (femelle),
130 à 150 cm (mâles)



ZONE D'HIVERNAGE

crêtes et zones rapide-
ment déneigées par le
soleil ou le vent, entre
1 600 et 3 200 m



PARTICULARITES

très doué en escalade,
mais, s'enfonçant dans
la neige, dépend des
secteurs peu enneigés



SENSIBILITE AU DERANGEMENT

moyenne

TÉTRAS-LYRE



LE COQ DE MONTAGNE



POIDS

0,8 à 1,5 kg



ALIMENTATION

pousses de myrtilles,
rhododendrons, aiguilles
de résineux



PERIODE DE PARADE

d'avril à mai



PARTICULARITES

a besoin de neige poudreuse pour creuser un igloo, où il vit jour
et nuit. Matin et soir, il en sort pour se nourrir d'aiguilles de
résineux que son gésier adapté lui permet de digérer a



DISTANCE DE FUITE

quelques mètres



TAILLE

49-58 cm (dont 15 cm
pour la queue)



ZONE D'HIVERNAGE

faces nord et combes froides
à la limite des derniers arbres,
entre 1 400 et 1 800 m, là-
même où se tiennent les parades
printanières

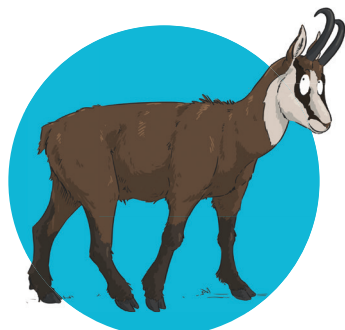


SENSIBILITE AU DERANGEMENT

très forte

A vant l'hiver, chaque espèce constitue d'importantes réserves de graisse. Si elles s'épuisent, impossible de les reconstituer : la nourriture accessible est faible en calories. Nous vous indiquons pour chacune le régime alimentaire en hiver.

CHAMOIS



LE DÉBROUILLARD



POIDS

25 à 38 kg (femelle),
35 à 50 kg (mâle)



TAILLE

70 cm à 80 cm au
garrot et de 110 cm à
135 cm de longueur



ALIMENTATION

le chamois recherche les secteurs où la couverture neigeuse ne tient pas pour s'alimenter d'herbe, et, en forêt, les rameaux, écorces et lichens



ZONE D'HIVERNAGE

forêts de l'étage montagnard, entre 800 m et 2 500 m



PERIODE DE RUT / MISE BAS

du 15 novembre au 15 décembre / mai-juin



PARTICULARITES

son rut ayant lieu à la mi-novembre, le mâle est affaibli à l'entrée de l'hiver. La femelle a encore plus besoin de tranquillité : elle est en « congé maternité »



DISTANCE DE FUITE

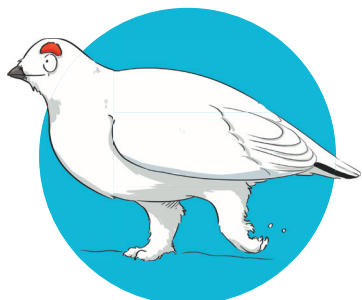
plusieurs centaines de mètres a



SENSIBILITE AU DERANGEMENT

très forte

LAGOPÈDE ALPIN



LE MONTAGNARD



POIDS

600 gr



TAILLE

31-35 cm



ALIMENTATION

graine, bourgeons, végétaux



ZONE D'HIVERNAGE

zones ouvertes et
rocailleuses entre 2 200
et 2 500 m



PARTICULARITES

devient tout blanc en hiver ; il a des plumes sur les pattes qui lui servent de raquettes (son nom signifie patte de lièvre)



PERIODE DE PARADE/COUVAISON

mai / juin-juillet



DISTANCE DE FUITE

quelques mètres



SENSIBILITE AU DERANGEMENT

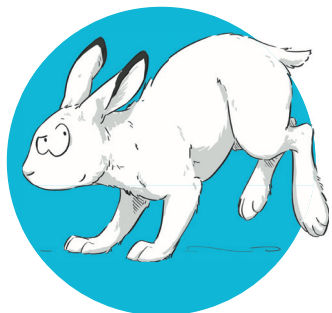
forte

HIVER SAUVAGE MONTAGNE EN PARTAGE

ET SURVIE DE LA FAUNE

Chaque espèce, mais aussi chaque individu, est plus ou moins craintive et sensible à la présence humaine. Lors des épisodes de froid, évitons d'ajouter un stress supplémentaire. Nous vous indiquons la sensibilité au dérangement pour chacune.

LIÈVRE VARIABLE



LE RANDONNEUR



POIDS

2 à 3,5 kg



TAILLE

45 à 62 cm. Les oreilles mesurent de 6 à 10 cm



ALIMENTATION

écorces et racines, bourgeons et divers végétaux



ZONE D'HIVERNAGE

les zones ouvertes et rocailleuses entre 1 200 et 2 400 m



PERIODE DE REPRODUCTION

entre mars et août



PARTICULARITES

devient blanc en hiver d'où son nom variable. Possède de bonnes raquettes naturelles



DISTANCE DE FUITE

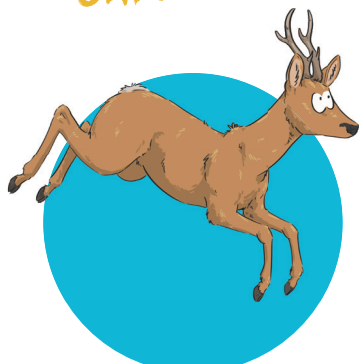
quelques mètres



SENSIBILITE AU DERANGEMENT

forte

CHEVREUIL



LE PRINCE



POIDS

20 à 25 kg



TAILLE

55 cm à 80 cm au garrot et longueur : 92 à 134 cm



ALIMENTATION

nourriture accessible au grattage de la neige (ronces, framboisiers et herbe) ainsi que écorces et jeunes pousses de feuillus



ZONE D'HIVERNAGE

zones forestières de basse altitude faiblement enneigées



PERIODE DE PARADE

du 15 juillet au 15 août. De mai à avril



PARTICULARITES

Le cri d'alarme ressemble à un aboiement



DISTANCE DE FUITE

plusieurs centaines de mètres



SENSIBILITE AU DERANGEMENT

très forte

Chaque espèce se déplace plus ou moins facilement sur la neige selon son poids et son impact au sol. Il est possible de calculer la pression et l'enfoncement de chacune d'entre elles. Consultez les fiches pédagogiques conçues par Sempervirens et Belledonne en Marche sur Nature.Isere.fr.

QUI SUIS-JE ?



marte



tétras-lyre



écureuil



lièvre



renard



chamois

L'ECHELLE DE PERTURBATION

Deux mesures majeures, la température atmosphérique et la hauteur de neige, permettent d'évaluer le niveau de risque global

La température extérieure

positive	1 point
-5°C/0°C	2 points
-10°C/-5°C	3 points
-15°C/-10°C	4 points
inférieure à -15°C	5 points

L'enfoncement

0 à 10 cm	1 point
10 à 20 cm	2 points
20 à 30 cm	3 points
30 à 40 cm	4 points
plus de 40 cm	5 points

L'enfoncement se mesure de la hauteur de neige fraîche en y enfonçant un bâton de ski, poignée en bas.



Les facteurs aggravants

Si au moins un des facteurs suivants est vérifié, le risque passe au niveau supérieur :

- Nous sommes dans une période de reproduction ou de mise bas d'une espèce
- La nourriture n'est pas accessible (neige sur les arbres, sous-couche dure...)

	Rut / Reproduction	Mise bas / Couvaion
Chevreuil	15 juil / 15 août	avr / mai
Cerf	15 sept / 15 oct	mai / juin
Mouflon	15 oct / 15 nov	avr / mai
Chamois	15 nov / 15 déc	mai / juin
Bouquetin	15 déc / 15 jan	juin
Tétras-Lyre	avr / mai	juin / juil
Lagopède	mai	juin / juil
Lièvre variable	1 à 3 portées entre mars et août	
Renard	jan / fév	mar / mai
Lynx	fév / mar	mai / juin
Loup	jan / fév	avr / mai

NIVEAU DE RISQUE GLOBAL



Le total des points

De 0 à 2 :

RISQUE FAIBLE

La neige ne perturbe pas le déplacement, et le froid n'est pas un gros problème. Le marcheur peut déambuler sans souci dans le milieu.

De 3 à 4 :

RISQUE LIMITÉ

Le risque n'est pas grand, si un animal est dérangé, la dépense énergétique engendrée ne mettra pas sa vie en danger, mais il faut éviter toutefois un dérangement répété.

De 5 à 6 :

RISQUE MARQUÉ

La hauteur de neige ou le froid deviennent gênant pour la faune. Le problème d'un dérangement doit commencer à être vraiment pris en considération. Les marcheurs devront tenir compte des facteurs de réduction du risque.

De 7 à 8 :

RISQUE FORT

La neige et le froid mettent la faune dans une situation difficile et la nourriture peut arriver à manquer. Il faut éviter de provoquer un dérangement chez l'animal dans ces conditions. Tous les facteurs de réduction du risque doivent être pris en compte et les marcheurs doivent se limiter à l'usage des grands chemins et des itinéraires fréquemment parcourus.

De 9 à 10 :

RISQUE EXTRÊME

Les conditions sont critiques pour les animaux, même sans intervention humaine. Un dérangement répété à un moment pareil aurait de grandes chances de provoquer la mort de l'animal. Il est préférable de ne pas sortir au cours d'une journée comme celle-ci.

Pour mieux connaître le comportement de la faune sauvage et éviter de la déranger, consultez également les livrets pédagogiques « Hiver sauvage, Montagne en partage » et le film qui présente la vulnérabilité des animaux, l'impact des activités de pleine nature et les moyens de prévention réalisés par le Département et conçus par Sempervirens et Belledonne en Marche. Disponibles sur le site :

www.nature-isere.fr

La montagne est rude pour les animaux sauvages qui y passent l'hiver : le froid, la neige, la nourriture devenue rare et difficile d'accès. N'ajoutons pas à leurs épreuves. Leur survie est en jeu. Appliquons les règles d'or et utilisons l'échelle de perturbation.



Vous regardez la météo avant de sortir en montagne. Bon réflexe ! En hiver, on peut aussi anticiper une randonnée en tenant compte du dérangement qu'elle peut occasionner sur la faune sauvage qui n'hiberne pas à l'abri, ni ne migre vers un pays chaud. Pour ceux qui affrontent l'hiver, le stress et la fuite lors d'une rencontre fortuite s'accompagnent d'une perte d'énergie cruciale. L'animal affaibli devient plus sensible aux maladies, se défend moins des prédateurs, manque d'énergie pour chercher sa nourriture...

Pour partager la montagne dans le respect des animaux qui y vivent, les skieurs et randonneurs doivent se faire discrets et adapter leurs itinéraires en prenant connaissance de l'intimité de la vie sauvage. Les animaux sauvages qui survivent à l'hiver montagnard, qui sont-ils ? Où sont leurs zones d'hivernage ? Lesquels sont les plus fragiles ? Quelles sont leurs difficultés, leurs aptitudes ? Les risques qu'ils encourent ? Comment identifier les traces de leur présence ?



Comment préserver ces espèces qui rendent la montagne vivante, même au plus rude de l'hiver ?

Tous nos remerciements pour leur participation et contribution à l'Observatoire des galliformes de Montagne, la Fédération départementale des chasseurs de l'Isère, la Ligue pour la protection des oiseaux (Biodiv'sports), les Parcs naturels régionaux de Chartreuse et du Vercors, le service des sports du Département, le Club alpin français Grenoble-Oisans, la Maison de la montagne de Grenoble et aux pratiquants rencontrés sur le terrain, en particulier sur l'ENS du Col du Coq. Dessins de Fanny Lebagousse et Pablo Vasquez.

Renseignements :

Département de l'Isère

Service patrimoine naturel - Direction de l'aménagement des territoires

04 76 00 33 31 | arnaud.callec@isere.fr